



FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

RSIS-1 - CHAMPIONNAT INTERCLUBS DE BELGIQUE SENIORS 2017

Men & Ladies I – Division 1

12, 20, 28 septembre et 4 octobre 2017

*REGLEMENT SPECIFIQUE

* Les règlements généraux du Championnat Interclubs de Belgique 2017 et des compétitions fédérales sont d'application pour tout point qui ne serait pas couvert par le présent règlement.

PREAMBULE

- Le **Championnat Interclubs de Belgique SENIORS** se dispute suivant la formule Match Play sans handicap :
1 foursome et 4 singles
- Le championnat est réservé aux joueurs **AMATEURS**.
- Chaque club membre effectif de la FRBG peut engager **une équipe Messieurs** et **une équipe Dames**.

0 à VIII Cf. RGI – REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2017

IX FORMULE DU CHAMPIONNAT

IX-1 RENCONTRES EN POULES

IX-1.1 Composition de la division 1

Sous réserve de confirmation d'inscription effective des équipes et sur bases des résultats du Championnat Interclubs Seniors 2016, la 1^{ère} division sera composée :

- des équipes classées aux 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, et 6^{ème} places,
- des équipes classées aux 1^{ère} et 2^{ème} places de la division 2.

IX-1.2 Composition des poules – Programme des rencontres

La division est divisée en deux poules :

- une poule A qui comprend les équipes classées 1, 4, 5 et 8 dans la division
- une poule B qui comprend les équipes classées 2, 3, 6 et 7 dans la division.

Dans chaque poule les équipes joueront toutes les unes contre les autres sur terrain neutre, selon la grille suivante :

<u>Dates :</u>	<u>Jour des rencontres :</u>	<u>Schéma :</u>		
		POULE A	POULE B	
Mar	12 septembre	jour 1 des poules	1-8 ; 5-4	2-7 ; 6-3
Mer	20 septembre	jour 2 des poules	5-1 ; 4-8	6-2 ; 3-7
Jeu	28 septembre	jour 3 des poules	8-5 ; 1-4	7-6 ; 2-3

Les dates reprises ci-dessus doivent être respectées. Les rencontres débuteront à **10h30** et les matchs seront espacés de 7 ou 8 minutes, c.à.d.

- Poule A:** 10h30 – 10h37 – 10h45 – 10h52 – 11h00 – 11h07 – 11h15 – 11h22 – 11h30 – 11h37
- Poule B:** 11h45 – 11h52 – 12h00 – 12h07 – 12h15 – 12h22 – 12h30 – 12h37 – 12h45 – 12h52

IX-1.3 Désignation des terrains

Les rencontres se joueront sur terrain neutre. La désignation des terrains sera publiée le jeudi 29 juin 2017.

IX-1.4 Formule de jeu et attribution des points

Toutes les rencontres se jouent selon la formule Match Play sans handicap : 1 Foursome suivi de 4 singles.

Chaque match single ou en foursome :
gagné donne 1 match point
perdu donne 0 match point



1. Afin d'éviter une égalité entre deux équipes, tous les matchs se joueront jusqu'au bout, c'est-à-dire que si après 18 trous la partie est «square», celle-ci se poursuivra jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par un des joueurs en simple ou une des équipes en foursome.
2. En cas de forfait d'un joueur **AVANT** le début du match, et pour autant qu'il ne puisse pas être remplacé par une réserve, le joueur adverse se verra attribuer le match point, gagnant sur un score de 2 up et 1 à jouer.
3. En cas d'abandon d'un joueur **APRES** le début du match, le joueur adverse se verra attribuer le match point, gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.
4. Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des « match points » obtenus à l'issue des matchs en simple et en foursome par l'ensemble des joueurs de chaque équipe. L'équipe gagnante sera celle qui totalisera le plus grand nombre de « match points ».
5. En cas d'égalité à la fin d'une rencontre pour laquelle les deux équipes n'ont pu aligner que 4 joueurs (Messieurs I – Dames I), chaque capitaine doit indiquer 1 joueur dans son équipe qui sera opposé au joueur adverse dans un match single « sudden death ». Les joueurs désignés devront figurer obligatoirement sur la feuille de formation du jour.
6. **Exception pendant les finales** : si lors d'une rencontre le résultat est déjà acquis, les derniers matchs s'arrêteront au 18^{ème} trou. Si au bout du 18^{ème} trou le score est « square », les deux équipes obtiendront ½ match point et le match s'arrêtera là. Si l'un des matchs a déjà passé le 18^{ème} trou et le résultat de la rencontre est acquis entre-temps, les joueurs terminent le trou et le match est arrêté selon le résultat acquis à l'issue de ce trou.

IX-1.5 Classement au niveau des poules d'une division

Chaque rencontre gagnée rapporte 1 point ; chaque rencontre perdue rapporte 0 point.

Les équipes de chaque poule seront classées en fonction du total des points acquis lors des rencontres.

Les premières équipes classées seront qualifiées pour la finale.

Le(s) deuxième(s) et troisième(s) classé(s) se maintiendront dans la 1^{ère} division sans devoir encore jouer.

Le(s) quatrième(s) descendront (a) dans la division inférieure pour autant qu'elle existe.

Départage :

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées selon les critères repris ci-après :

- **entre deux équipes** : la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
- **entre trois équipes** : selon les critères de départage suivants qui seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes existera :
 - 1) L'équipe ayant remporté le plus de matchs durant toute la compétition en poule.
 - 2) Si l'égalité persiste entre deux équipes, la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
 - 3) Le plus grand nombre de ups lors des matchs durant toute la compétition en poule.
 - 4) Le plus petit nombre de downs lors des matchs durant toute la compétition en poule.
 - 5) En dernier lieu, par tirage au sort, en présence des capitaines d'équipe.

IX-2 FINALES

Dans chaque division, la finale se jouera le **mercredi 4 octobre 2017** entre le 1^{er} de la Poule A et le 1^{er} de la poule B sur un terrain à désigner par la Fédération et conformément aux dispositions prévues au point **IX-1.4**.

Le vainqueur sera l'équipe qui a remporté le plus grand nombre de matchs lors de la finale.

IX-3 CLASSEMENT GÉNÉRAL DANS LA DIVISION 1

- 1^{er} équipe gagnante de la finale et championne de Belgique Interclubs Seniors
- 2^{ème} équipe perdante de la finale et runner-up du championnat de Belgique Interclubs Seniors
- Les 3^{ème} et 4^{ème} places seront attribuées aux équipes qui auront terminé à la 2^{ème} place des poules A et B, basé sur le nombre de matchs gagnés. En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.
- Les 5^{ème} et 6^{ème} places seront attribuées aux équipes qui auront terminé à la 3^{ème} place des poules A et B, basé sur le nombre de matchs gagnés. En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.
- Les 7^{ème} et 8^{ème} places seront attribuées aux équipes qui auront terminé à la 4^{ème} place des poules A et B, basé sur le nombre de matchs gagnés. En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.

Les équipes classées aux 7^{ème} et 8^{ème} places descendent en division 2. Seule l'équipe classée à la 8^{ème} place descend en division 2 si cette dernière est composée d'une seule équipe.



IX-5 FORFAIT

IX-5.1 Généralités

- **Toute équipe ne présentant pas un minimum de 4 joueurs déclare forfait.**
- En cas de suspension d'une ou plusieurs équipes « forfait », les équipes non montantes des divisions suivantes bénéficient de cette ou ces vacances(s) pour l'édition suivante du Championnat Interclubs.

IX-5.2 Forfait pendant la période des inscriptions

- Toute équipe qui déclare forfait pendant la période des inscriptions pourra se réinscrire à l'édition suivante du Championnat. Elle sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription.

IX-5.3 Forfait après la clôture des inscriptions

- Toute équipe qui déclare forfait après la clôture des inscriptions sera suspendue de participation à l'édition suivante du Championnat. Elle sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription après cette suspension.
- En cas de forfait d'une équipe après la clôture des inscriptions, l'équipe, qui se trouve **seule** dans la division inférieure à celle de l'équipe qui a déclaré forfait, entrera dans le tableau match play à la place de l'équipe forfait.

IX-5.4 Forfait pour l'une des 3 premières journées de championnat

- Toute équipe qui déclare forfait **pour l'une des 3 premières journées de championnat** est classée d'office à la dernière place de la division. Elle est suspendue de participation à l'édition suivante du Championnat et sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription après cette suspension.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour l'une des 3 premières journées de championnat :
 - il est procédé à l'annulation des résultats de tous les matches qu'elle a joués ;
 - les points obtenus contre cette équipe ne sont pas attribués ;
 - les rencontres restant à jouer contre l'équipe forfait sont supprimées et les points ne sont pas attribués.

Note : Tenant compte des principes énoncés dans l'article IX-5.4, le classement de la poule est révisé pour les autres équipes en multipliant leur nombre de points par « le nombre total de rencontres à jouer (3) divisé par le nombre de rencontres effectivement jouées ».

IX-5.5 Forfait pour la finale

- Toute équipe qui déclare forfait **pour la finale du championnat** est classée d'office à la dernière place de la division. Elle est suspendue de participation à l'édition suivante du Championnat et sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour la finale du championnat, le prix récompensant l'équipe perdante de la finale ne sera pas remis.

X FORMATION DES EQUIPES

X-1 GÉNÉRALITÉS

- **Toute équipe doit comprendre au minimum 4 joueurs (cf. IX-5.1).**
- **Seuls les joueurs présents au club où se déroule la rencontre peuvent être repris sur la feuille de formation.**
- Au plus tard un 1/4 heure avant le départ du premier match de la rencontre, le Capitaine d'équipe doit remplir par écrit la feuille de formation de son équipe et la remettre, éventuellement sous scellés, au Secrétariat du club organisateur, Une fois la feuille de formation d'équipe remise au Secrétariat du club organisateur, plus aucune modification ne peut y être apportée sauf en cas de retard ou d'absence d'un titulaire ou de la réserve qui doit pourvoir à son remplacement.
- Quelle que soit la formule de jeu – single ou foursome – le capitaine d'équipe peut aligner les joueurs dans l'ordre qu'il décide. Les joueurs sont dans l'obligation de respecter cet ordre et de se présenter à l'heure au départ.
- Un joueur ou une joueuse sélectionné(e) dans une équipe prendra part à la rencontre du jour **en tenant compte de son handicap au 1^{er} juillet 2017.**

X-2 EQUIPE COMPLÈTE

- Sont repris sur la feuille de formation les noms des 6 titulaires désignés pour prendre part à la rencontre et les noms des 2 réserves désignées pour éventuellement remplacer un titulaire défaillant.
- En cas d'absence ou de retard d'un titulaire désigné, la première réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du joueur défaillant.



- En cas d'absence ou de retard d'un deuxième titulaire désigné, la deuxième réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du joueur défaillant.
- En cas d'absence ou de retard de deux titulaires désignés et de la première réserve, la deuxième réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du premier joueur défaillant

X-3.a EQUIPE INCOMPLÈTE AVEC UN MINIMUM DE 4 JOUEURS

- Au cas où une équipe est incomplète, l'adversaire doit être averti du nombre de joueurs présents.
- Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète, les joueurs présents devront prendre le départ des foursomes et les premiers départs des singles. **Le foursome est obligatoire.**

Pénalité pour infraction à la règle X-1, X-2 & X-3.a :

Perte de la rencontre du jour sur le score de 3-0 et sur le score par match de 2 up et 1 à jouer.

X-3.b EQUIPE INCOMPLÈTE DE MOINS DE 4 JOUEURS

- Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète de moins de 4 joueurs, l'équipe sera considérée comme ayant déclaré forfait.

Pénalité pour infraction à la règle X-3.b :

Application de la règle IX-5.4

Note : A titre d'information, le secrétariat du club organisateur affichera aux valves les feuilles de formation des équipes ¼ d'heure avant le début de la rencontre.

XI COMITE DE CHAMPIONNAT (Cf. RGI – REGLEMENT GENERAL DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2017)

Bruxelles, le 29 juin 2017